



La petite enfance : porte d'entrée à l'école de langue française

par Liliane Vincent

Directrice des Services aux francophones
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

Vous, enseignantes et enseignants des écoles de langue française, saisissez bien les enjeux. Aussi pouvez-vous imaginer sans peine le jour de la rentrée dans une classe de première année, même si vous n'avez jamais enseigné à ce niveau. Quelque 25 élèves viennent de s'installer timidement au pupitre de leur choix. Vous êtes soudainement en présence d'une véritable mosaïque d'antécédents linguistiques et culturels. Planent déjà dans vos pensées les attentes auxquelles vous devrez répondre : intégrer tous ces enfants, dont bon nombre ont eu et auront peu de contact avec la culture et la langue françaises au foyer, aplanir autant que faire se peut les différences dans leur connaissance du français et éviter d'abaisser le niveau de la langue au détriment des autres pour qui la vie se déroule généralement en français. De plus, vous savez trop bien que, selon la région du pays, jusqu'à environ 35 % de ces élèves pourraient « décrocher » et s'inscrire à des écoles d'immersion ou de langue anglaise dès la 2^e année si leur essai de l'école francophone n'est pas heureux.

Deux faits alourdissent votre responsabilité : 1) les trois « r » — recrutement, rétention et rendement — posent problème pour diverses raisons en ce qui concerne les effectifs scolaires francophones en milieu minoritaire; et 2) la transmission de la langue et de la culture est souvent laissée en grande partie, sinon entièrement, à l'école. À preuve, en Ontario, siège de la plus importante minorité francophone au Canada, les familles des ayants droit sont mixtes (c.-à-d. un parent est non francophone) dans 54,3 % des cas et de ce nombre les enfants y apprennent le français dans une proportion de 14,5%. Cette situation va s'accroissant plus les communautés francophones sont petites. Par exemple, en Saskatchewan, où 73,7 % de familles des ayants droit sont mixtes, pas plus de 3,1 % des enfants ont le français comme principale langue d'usage à la maison. Vous vous interrogez nécessairement : Quel vécu ces enfants ont-ils connu en bas âge pour les préparer sur les plans tant linguistique que culturel à bénéficier de l'éducation de langue française que leur garantit la Constitution et qu'il vous incombe d'assurer?

Voilà qui a interpellé la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), défenseure de longue date du droit des francophones à une éducation de qualité dans leur langue et à la gestion de leurs écoles. Le dossier de la petite enfance s'est imposé comme un incontournable sujet de réflexion pour la porte-parole nationale des 240 000 membres de la profession enseignante œuvrant dans les écoles élémentaires et secondaires à financement public. En octobre 2001, la FCE entreprend donc, grâce à une contribution financière de Patrimoine canadien, un projet de recherche-action d'envergure nationale. Les diverses étapes, réalisées en partenariat avec le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) de l'Université d'Ottawa, convergent vers un grand but : déterminer comment les services d'accueil et d'éducation de la petite enfance peuvent offrir les meilleurs gages de succès en tant que « porte d'entrée à l'école de langue française ».

Ailleurs et ici

Trois études préparatoires fournissent la toile de fond : un portrait des expériences de minorités d'autres pays; un portrait national des services de langue française au Canada et une revue de la recherche sur l'apprentissage du français dans le contexte bilingue canadien. Cette récolte abondante de données a révélé des partenariats fructueux entre l'état et la communauté minoritaire dans nombre de pays de l'OCDE, tels l'Espagne, le Pays de Galles, la Finlande et la Suède, ainsi qu'une attention particulière accordée à la continuité de l'apprentissage entre les services préscolaires et l'école. Ici au Canada ressortent les écarts frappants quant à l'offre et à la qualité des services, la fragilité des structures en place et l'absence de politique fédérale, provinciale et territoriale relative aux minorités francophones. Pourtant la recherche démontre que le fait d'être exposé à la langue et à la culture françaises dans des contextes variés en bas âge a un effet déterminant sur la capacité d'apprendre et de s'épanouir dans un milieu scolaire francophone, vu l'écrasante prédominance de la langue et de la culture anglaises.

Vu sur le terrain

Des équipes de recherche amorcent alors des *études communautaires* en Nouvelle-Écosse (Baie Sainte-Marie), au Nouveau-Brunswick (région Chaleur), en Ontario (Timmins et Orléans) et en Alberta (Edmonton et Calgary), dans des milieux représentatifs de la diversité géographique, démographique et socioéconomique de la francophonie canadienne. Dans chaque cas, elles recueillent avis et informations de la direction et du personnel des services, de parents usagers et d'enseignantes de maternelle et de 1^{re} année (toutes des femmes en l'occurrence). Partout le message est sans équivoque : il est un **besoin urgent d'agir**.

Les services existants résultent des efforts de parents déterminés et survivent souvent avec un minimum de moyens. En outre, bien que la langue du service constitue le motif principal du choix que font les parents, la pénurie aiguë de personnel francophone qualifié oblige souvent la direction des services à recruter du personnel possédant peu ou point de connaissance du français.

L'insuffisance et la précarité des services sont criantes. À Bathurst, on ne compte que deux services entièrement francophones, qui ne peuvent accueillir que 42 enfants en tout. Les quelque autres 600 enfants peuvent tenter de trouver une place dans un des trois services bilingues de la région. À la Baie Sainte-Marie, les quatre services francophones atteignent une majorité des 270 enfants francophones, toutefois, à cause des maigres ressources une seule garderie fonctionne à temps plein toute l'année, au profit d'une quarantaine d'enfants seulement. À Calgary, les 655 enfants francophones de ce groupe d'âge ont à leur disposition une garderie et trois prématernelles francophones. À Timmins (Ontario), l'unique garderie de langue française admet un maximum de 19 enfants à temps plein et 19 à temps partiel alors que le nombre d'enfants de 0 à 4 ans s'élève à 1030.

Les études révèlent aussi un effet positif certain de l'accès à des services francophones d'accueil et d'éducation de la petite enfance sur l'inscription et l'adaptation à l'école de langue française. Au-delà de 90 % des parents usagers de ces services comptent envoyer leurs enfants à des écoles de langue française.

Entendu des leaders

Nous avons ensuite convoqué une cinquantaine de leaders des secteurs éducationnel et communautaire à des forums régionaux pour connaître leurs idées sur les services à la petite enfance qui puissent le mieux favoriser la pleine intégration linguistique et culturelle des enfants admissibles à l'école de langue française. Tous et toutes ont vigoureusement insisté sur l'importance primordiale de ces services pour ce qui est d'assurer l'égalité des chances de réussite scolaire et l'équivalence des résultats par rapport aux enfants de la majorité anglophone, dans le but ultime de renforcer la vitalité des communautés francophones.

Issue de la recherche -- Une vision nationale

Sur ce cumul imposant de données et d'avis s'est construite une *vision nationale* des services d'accueil et d'éducation de la petite enfance susceptible de répondre aux besoins et aspirations des francophones, vision que le Conseil d'administration de la FCE a adoptée. Parmi ses grandes composantes figurent :

- L'intégration de tous les types de services destinés aux jeunes enfants
- Une distinction nette entre la maternelle (5 ans), la prématernelle (3-4 ans) et les services pour les plus jeunes (0-3 ans)
- La reconnaissance du rôle de l'école comme « pivot », en raison notamment de la stabilité et des ressources qu'offre cette seule institution entièrement de langue française et gérée par les francophones
- Une gestion par le secteur communautaire sous l'égide de l'école afin d'allier l'expertise communautaire à l'assurance de services durables et accessibles
- Une programmation solide à l'échelle pancanadienne, axée sur des objectifs communs
- L'intégrité du caractère francophone des services
- La pleine participation des parents non francophones à l'aide notamment d'outils de francisation

Traduire cette vision en réalité exigera plus que des efforts concertés de la part des communautés et des écoles. Des progrès réels seront tributaires de l'engagement des gouvernements — fédéral, provinciaux et territoriaux — sous la forme concrète de politiques, programmes et ressources, comme il est décrit dans le rapport.

Notre *Vision nationale* cadre bien avec le Plan d'action fédéral pour les langues officielles annoncé en mars. La conjoncture est favorable à l'avancement de ce dossier. D'affirmer le président de la FCE, Doug Willard, lors du lancement du rapport en juin 2003 : « Si nous voulons éviter l'assimilation de communautés francophones entières, nous devons prendre des mesures qui auront de l'impact dans les premières années de la vie d'un enfant. Notre rapport de recherche met en lumière les meilleurs gages de succès des services à la petite enfance en tant que *porte d'entrée à l'école de langue française*. » Plus encore, il est une incitation à l'action pour quiconque a la survie de la francophonie à cœur.

Les dix rapports produits aux diverses étapes de la recherche, y compris le rapport final rédigé par Anne Gilbert du CIRCEM, sont affichés dans le site Web de la FCE.